

RENTREE 2026

ADHESION AU FOYER SOCIO-EDUCATIF : 10€

Le Foyer Socio - Educatif est une association qui, grâce à ses cotisations, participe à l'animation de la vie culturelle de notre lycée. Il aide au financement de projets et actions diverses (clubs, sorties scolaires, journées à thème...). Le FSE contribue ainsi au bon climat de l'établissement.

Un chèque de 10€ à l'ordre du FSE du Lycée Toulouse-Lautrec.

Vous voudrez bien indiquer au dos du chèque le nom et la classe de l'élève.

Cette cotisation est facultative.

AIDE AU FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION SPORTIVE : 15€

L'Association Sportive contribue à développer chez nos élèves l'esprit d'équipe et d'émulation par l'organisation de tournois sportifs et la participation à des compétitions diverses (rugby, danse, escalade, badminton, volley-ball)

Un chèque de 15€ à l'ordre de l'Association Sportive du Lycée Toulouse-Lautrec.

Vous voudrez bien indiquer au dos du chèque le nom et la classe de l'élève.

Cette cotisation est facultative.

LICENCE UNSS : 10 €

Pour la participation aux différentes activités sportives de l'Association Sportive (basket-ball, développement personnel, escalade, futsal, musculation, volley-ball...), l'achat d'une licence pour souscrire à l'UNSS et s'assurer, est obligatoire.

Son montant est de 25 euros. Sachant que le Conseil Régional prend en compte 15 euros, il reste donc à la charge de la famille, 10 euros. Cette somme devra être versée en septembre, au moment de l'inscription auprès des professeurs d'EPS.